

Lettre d'encouragement aux parents

Chers parents,

Suite au dialogue constructif avec des parents lors des préparations depuis 5 ans sur le groupement paroissial, il m'a paru nécessaire de préciser les enjeux spirituels et concrets de l'engagement à recevoir le St Esprit au sacrement de la confirmation.

Vous avez une belle mission, celle d'amener vos jeunes à une relation avec le Christ Jésus dans son Eglise, c'est magnifique et grand. Cela vous demande aussi une persévérance dans laquelle vous ne pouvez pas y arriver par vous-mêmes, mais avec la grâce de Dieu et la communion de foi, d'espérance et de charité avec la communauté chrétienne dans laquelle vous vivez.

Le pape François invite toutes les communautés chrétiennes à prendre conscience de la richesse qu'elles reçoivent du Seigneur et à s'engager dans un chemin de transformation en communautés de disciples-missionnaires.

Nous travaillons depuis plusieurs années dans le groupement paroissial à [valoriser le cheminement de maturation personnel des jeunes collégiens dans leur formation chrétienne.](#)

Le but est de vivre uni dans l'amour à Jésus-Christ dans une communauté chrétienne.

Pour cela, les jeunes à partir de 11 ans se décident avec vous à faire la demande à se préparer au sacrement de la confirmation.

L'Esprit-Saint en ce sacrement donne la croissance de disciples-missionnaires au sein de l'Eglise. Si Dieu donne la croissance, Il attend de nous que nous plantions la bonne graine de la Parole de Dieu dans notre cœur au quotidien, que nous l'arrosions et y mettions l'engrais pour qu'Elle pousse et porte de nombreux fruits spirituels et missionnaires. Cela se traduit par la vie de prière, sacramentelle et la charité fraternelle. (Lire St Marc 4,1-33. Bible ou site AELF Bible. Nouveau testament)

Je reviens donc vers vous avec insistance pour que votre jeune grandisse dans les meilleures conditions d'un écosystème chrétien et paroissial. Pour cela, nous vous faisons signer cet engagement, il est à regarder dans un cheminement de croissance et non dans un cadre légal en lequel le jeune une fois finie ses « cours » et « diplôme » il passe à autre chose. Je précise ainsi :

« Nous nous engageons à soutenir notre enfant

- dans l'étape : du sacrement de la Confirmation et dans l'engagement à la vie de la paroisse.

- dans la fidélité : à la messe dominicale, aux rencontres de groupes de jeunes (le jeune doit être dans un groupe habituel (KT au collège catholique, scouts, aumônerie 1° cycle, chorale...), aux temps forts et aux retraites paroissiaux et diocésains, aux services paroissiaux. »

La présence aux rencontres est un engagement de fidélité. Au-delà de 2 absences justifiées par le prêtre durant le parcours, le jeune est invité à reprendre l'année qui suit les absences

pour recevoir le sacrement de la confirmation. Ces absences invitent les jeunes à travailler ce qu'ils ont manqué et à en rendre compte par courriel au prêtre responsable du parcours.

Quelles sont les absences justifiées par le prêtre ? Les maladies, les impératifs religieux et familiaux : décès, célébrations religieuses de la famille proches. Le prêtre est responsable devant Dieu et l'Eglise de la formation chrétienne du jeune, il doit s'assurer qu'il puisse porter du fruit dans sa vie de chrétien et après la confirmation. Pour cela, il discerne en Eglise ; c'est-à-dire dans le dialogue et selon le primat de l'Evangile et des 10 commandements de Dieu. Il lui revient la décision finale.

Cela amène à ordonner les événements profanes dans ce choix en Dieu et ils n'ont pas la priorité sur le choix de la vie selon l'Esprit et donc l'engagement à se préparer pour recevoir le sacrement de la confirmation.

Pour les jeunes atteints de maladies physiques, psychiques graves : le discernement se fait avec le prêtre pour voir quel type de cheminement adapté conviendra le mieux.

Le but de cette démarche est que votre jeune grandisse dans la conscience de l'importance de l'engagement en vérité et dans l'amour devant Dieu, en intégrant par des choix de vie le primat de la vie en Eglise dans les temps qui sont prévus par rapport à d'autres choix séculiers.

Je rappelle l'importance de vivre dans l'Esprit les 10 commandements de Dieu, entre autres le 2° commandement de Dieu sur le Nom du Seigneur prononcé à faux. Parmi les expressions contre ce commandement, il y a cette offense faite à Dieu : « *celui qui, sous serment, fait une promesse qu'il n'a pas l'intention de tenir, ou qui, après avoir promis sous serment, ne s'y tient pas. Le parjure constitue un grave manque de respect envers le Seigneur de toute parole.* » Catéchisme de l'Eglise catholique n° 2152.

Dans ce commandement, je demande à Dieu de me garder fidèle malgré mes faiblesses dans les engagements que j'ai pris devant Dieu et l'Eglise : la confirmation qui a fait de moi un témoin du Christ et de l'Evangile et l'ordre sacré en lequel je suis votre pasteur pour vous guider selon l'Esprit de Dieu. En se laissant guider par l'Esprit nous avançons dans un chemin de liberté alors que lorsque nos passions nous dominent nous en devenons esclaves.

Je tiens à préciser à nouveau ce point important dans la liberté de l'engagement de vos jeunes, ils doivent avoir l'intention concrète de continuer après la confirmation et non pas avoir l'intention dissimulée de s'arrêter après avoir reçu le sacrement. Cela peut se traduire par des formes d'expression suivante : « *je ne sais pas ce que je ferai, je verrai...* » Ceci est contraire à la grâce reçue dans le sacrement, elle est pour la croissance missionnaire en Eglise et non une fin de parcours comme le serait la fin d'un engagement dans un club de sport ou culturel.

Comment faire pour l'aider à y être fidèle ? Avec Dieu, tout est possible. En nous appuyant sur son Esprit vous prenez cette responsabilité, c'est aussi la mienne et celle de toute la communauté chrétienne.

Avec vous, je demande au Seigneur qu'Il nous donne la vision claire de ce à quoi le Seigneur appelle chacun afin qu'ils puissent y répondre et s'engager à sa suite dans l'Eglise. La première démarche est de suivre fidèlement Jésus et son enseignement.

Le Seigneur donne abondamment sa miséricorde à tous les pécheurs repentis. Face à toutes les offenses faites à Dieu notamment vis-à-vis des commandements de Vie, le Seigneur donne son pardon aux baptisés dans le sacrement de la réconciliation. Tout fidèle après le baptême spécialement pour communier saintement à l'Eucharistie doit confesser au moins une fois par an ses péchés graves après un sérieux examen de conscience et à chaque fois que sa conscience lui en reproche un. Ce sacrement nous fait grandir dans l'Amour de Dieu et du prochain et nous réconcilie non seulement avec Dieu, mais aussi avec l'Eglise qui a été blessée par les péchés commis.

L'effort de l'examen de conscience et de la démarche du sacrement de la réconciliation sont davantage un chemin joyeux de libération intérieur et extérieur qu'un devoir contraignant. Cette joie de recevoir le pardon de Dieu dans la résolution de se convertir et de prendre les moyens appropriés pour laisser nos mauvaises habitudes, demande l'aide de Dieu dans la prière et un engagement dans un combat spirituel dont le Christ a gagné pour nous par avance. C'est la victoire de notre foi en Lui qui est mort et ressuscité par amour pour nous.

Comme vous le constatez, il s'agit véritablement d'un cheminement dans le temps. Vos jeunes ne sont pas tous au même niveau d'intégration de la vie chrétienne. L'important est de cheminer dans la croissance et la progression avec des petits pas et de ne pas s'arrêter sur ce chemin malgré les difficultés rencontrés et les combats spirituels incontournables. (St Marc 4,16-19) .

La validation de l'inscription se fait après la rencontre avec moi-même.

Je vous remercie dans le Seigneur pour le soin que vous porterez à lire ce message développé, l'action de grâce et la prière qui en jaillira pour que Dieu soit glorifié en tous. Priez l'Esprit Saint et Il nous guidera sur des voies divines nouvelles et faisant découvrir à vos jeunes l'expérience de sa Présence en eux et leurs capacités à répondre à l'appel de Dieu comme la Vierge Marie la fait en fin d'adolescence. (St Luc 1, 37.)

Je vous bénis dans le Christ pour votre bien éternel.

Le curé. Père Laurent ROUDIL.

Résumé des engagements pour se préparer à la confirmation :

- Prière quotidienne matin et soir. (spécialement à l'Esprit-Saint : voir fiche)
- La Messe dominicale.
- Confession : au moins 2 fois avant la confirmation et chaque fois que c'est nécessaire.
- Service : au prochain et lors des préparations des célébrations (chants, lectures, servants d'autel et servantes de Marie, chorale...)
- Les jeunes ont un engagement régulier dans un groupe chrétien : aumônerie-scouts-catéchèse à l'école Ste Jeanne d'Arc, servants d'autel, servantes de Marie, chorale, lecteurs...
- Ils participent à la totalité de la rencontre. Absence charte commune : aucune, sauf cas de maladies sérieuses et célébration religieuse (baptême- confirmation- mariage- enterrement- 1^o Communion en famille...)
- 2 rencontres avec le prêtre formateur. Une pour l'inscription et l'autre durant le courant de l'année à domicile ou au presbytère.
- Exercices de croissance. Bilan de santé chrétienne avec les 5 essentiels.
- Participation financière : 100 euros (18 euros sont prélevés pour que le prêtre célèbre une intention de Messe en action de grâce pour votre jeune confirmé, à définir la date) + autres frais retraite, déplacements, fleurs. 5 à 20 euros pour le denier du culte pour le diocèse si cela n'a pas été donné à travers le groupe d'aumônerie.
- Demande et autorisation signés pour la confirmation.
- Actes de baptêmes de votre jeune et certificat de baptême-confirmation pour le ou les parrains marraines, lettre à l'évêque. A rendre avant le 6 mars dernier délai. Conseil : s'y prendre dès lecture de la lettre.